



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cession

Question écrite n° 79788

Texte de la question

M. André Chassaigne interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le sort des salariés de GrafTech. L'entreprise GrafTech, accolée à l'usine Carbone Savoie, est située dans la vallée de la Tarentaise à Notre-Dame-de-Briançon (département de Savoie). Elle emploie une cinquantaine de salariés dont les activités sont particulièrement pointues. Ils travaillent dans le domaine de la sécurité du transport des déchets nucléaires, des énergies renouvelables. Le carnet de commande de l'entreprise est par ailleurs plein. Cependant cette société appartient à un fonds de pension américain. Ce dernier souhaite fermer l'usine GrafTech. Les salariés pensent fortement qu'il existe un risque de transfert de l'ensemble des activités aux USA. Or cette usine a bénéficié de fonds publics. Une table ronde organisée en préfecture de Savoie a réuni l'ensemble des élus locaux qui se sont unanimement prononcés pour le maintien de l'usine sur le site. Au regard du nombre de demandeurs d'emploi en France, des aides publiques versées, de la capacité technique de l'usine, un positionnement clair et fort du ministère du travail, en faveur des salariés, est vivement attendu. Il lui demande de mettre tout en œuvre pour éviter la fermeture de l'usine GrafTech.

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79788

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2015](#), page 3746

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)